

Procès-verbal de L'Assemblée Générale
de l'Association de Sauvegarde de Morges
du jeudi 26 mai 2011, à 19heures,
Salle de Couvaloup 10, Morges

Monsieur Pascal Ducommun ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Par mail ou par téléphone, plusieurs personnes se sont excusées dont Michel Depierraz, Charles Diserens, Franz Amrhein, Eric Voruz, Guido Bentz, Valérie Merino.

Monsieur Jean-Pierre Morisetti passe à la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci est adopté à l'unanimité moins une abstention.

1.- Adoption du procès-verbal de l'AG 2010

Monsieur Jean-Pierre Morisetti rappelle que le PV du 25 mai 2010 a été publié dans le bulletin no 59, et qu'il est disponible sur le site de l'ASM. Personne n'en demande la lecture, le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention.

2.- Rapport du Comité à l'Assemblée générale 2011

Monsieur Jean-Pierre Morisetti donne lecture du rapport du comité. Il s'articule autour de 2 axes :

1- Activités du comité en cette année de transition

Le comité, réorganisé, s'est réuni 9 fois et a participé à diverses bilatérales engageant les activités des responsables dans leurs domaines. Tous les débats et travaux se sont déroulés harmonieusement, dans une atmosphère cordiale et sérieuse. Au sein du comité, les tâches étaient réparties de la sorte :

P. Ducommun : Site internet, suivi de la boîte aux lettres électronique info@asm-morges.ch
A. Garnier : Mise à l'enquête, Sentier de la Morges, Prix du mérite, participation à la commission nature récemment créée par la Commune de Morges
F. Kawkabani : Agenda 21, participation Bulletin, PV AG
G. Landolt : secrétariat, rédaction des PV
R. Russi : Création et mise en page des bulletins de l'ASM
Jean-Pierre Morisetti quant à lui, assuré la direction des débats au sein du comité, la tenue de la caisse, et a représenté selon ses possibilités l'ASM au sein du GTRM.

Quant à Valérie Mérino, elle a demandé à s'absenter jusqu'à décembre, vu sa fonction de Présidente du Conseil communal, mais ses nouvelles responsabilités de directrice d'école l'ont contraint à démissionner du Comité de l'ASM.

Hors Comité, J. Longchamp continue de s'occuper du Panorama d'Echichens

D'autre part, vingt mises à l'enquête ont fait l'objet d'étude et diverses observations ont été formulées aux autorités. Le Comité a aussi étudié différents projets et transformations à Morges, comme Aperto, ou encore l'EMS de Beausobre.

Les archives de l'ASM connues ont été regroupées, une sélection de celles-ci sera faite et mise en valeur. Le Comité a entretenu ses relations avec les autorités et d'autres associations : Commune, Canton, GTRM, ADIRHE, Patrimoine Suisse, Morges-Tourisme, PALM, etc.

Côté travaux, le panneau final des Eaux-Minérales a été fixé dernièrement et un groupe de bénévoles participe à l'entretien du site. Jean-Pierre Morisetti relève le travail de Emile Jan, « fondateur » du sentier de la Morges et fait appel aux éventuels volontaires pour le « nettoyage de printemps » du sentier. Il remercie les Communes qui ont assuré l'entretien du Sentier de la Morges par des travaux de maintenance et d'amélioration.

A ce jour, l'ASM compte 291 membres. 4 bulletins ont été publiés, avec les rubriques habituelles. Le 56 en février se plaçait sous les thèmes de la Vigne et du controversé parking sous les quais. Le 57 relatait les activités de l'ASM ces 25 dernières années, et le 58 les informations liées au Plan Directeur Communal. Enfin, le 59 en se penchait entre autres, sur les pistes cyclables.

2.- Projets importants pour le développement de Morges et futures activités de l'ASM

Divers projets de développement et d'urbanisme concernent Morges et font partie des préoccupations de l'ASM. Jean-Pierre Morisetti cite la mobilité douce, le plan Directeur Communal, le nouvel EMS de Beausobre, et bien entendu, la question du logement à Morges.

Le comité maintiendra la publication d'au moins 3 bulletins par année, avec un thème par bulletin, géographie, histoire, culture, patrimoine, ou encore, le terroir morgien, le tourisme, le logement, et bien entendu et toujours, la Sauvegarde du patrimoine de Morges ainsi que l'Aménagement du territoire.

Une autre idée serait de demander à un Morgien « célèbre » de s'exprimer. Des sujets ponctuels et de nouvelles idées pour Morges sont aussi les bienvenues, comme cela a été le cas pour le Sentier et les Eaux-Minérales. A cet effet, le Comité ASM se doit d'écouter et prendre note des intentions de toutes les parties concernées, qu'elles soient citoyennes, politiques ou de groupements.

En conclusion, Jean-Pierre Morisetti adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont soutenu l'action de l'ASM durant cette année notamment l'office du tourisme, les membres de l'ASM et les membres du comité.

3.- Rapport du caissier

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, caissier, commente les comptes 2010, grevés par la parution des bulletins et par la cotisation due pour le site internet, hébergé depuis 2009.

Il remercie tous les cotisants et les donateurs et ouvre la discussion sur les comptes.

4. Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes

Monsieur Alain Renaud, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes 2010 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

5. Budget et cotisations 2011

Monsieur Jean-Pierre Morisetti présente le budget 2010. La cotisation de CHF 20.00 demeure inchangée. Il ouvre ensuite la discussion sur le budget. L'Assemblée donne décharge au comité et approuve le budget et les cotisations à l'unanimité moins une abstention.

6. Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes

Monsieur Alain Renaud termine son mandat de trois années consécutives de vérificateur des comptes. Monsieur Philippe Schmidt devient Président de la Commission, Monsieur Juan Merino devient titulaire.

Le poste de suppléant étant à pourvoir, l'Assemblée élit Monsieur Jacques Longchamp au poste de suppléant aux vérificateurs des comptes.

7. Démission et élections au Comité

Jean-Pierre Morisetti remercie Madame Valérie Merino pour le travail accompli au sein du comité. Madame Merino a été très active, a participé à plusieurs activités et a donné souvent son avis réfléchi et juste.

L'Assemblée réélit par acclamation le comité actuel pour 3 ans.

8.-. Election du Président

Madame Fida Kawkabani présente, au nom du comité, la candidature au poste de Président de l'ASM, Monsieur Jean-Pierre Morisetti. Après un bref CV, elle souligne que Monsieur Morisetti, membre depuis plusieurs années du comité de l'ASM dont il est le caissier, a toujours défendu Morges avec intégrité et passion. Durant cette année de transition, il a su diriger les réunions du comité avec diligence et convivialité. Le comité de l'ASM recommande vivement la candidature de Jean-Pierre Morisetti, certain qu'il possède les qualifications requises, et qu'il mettra ses compétences et son expérience au service de Morges et de l'ASM.

Monsieur Jean-Pierre Morisetti est élu président par acclamation. Il remercie l'Assemblée de sa confiance et se déclare heureux de reprendre le flambeau du Dr Golay et M. Longchamp.

9. Mutations au sein des membres

Suite à la nomination de Monsieur Morisetti, le Comité se réorganisera et communiquera sa nouvelle composition dans le prochain bulletin.

10. Divers et propositions individuelles

10.1 : Mme Zechlin demande la vérification de l'adresse postale de l'ASM ; il est confirmé que l'adresse postale reste : ASM, case postale 2218 – 1110 MORGES 2.

10.2 : Monsieur Loup revient sur le passage pour les piétons entre la Rue de Lausanne et le Quai Igor Strawinski, à la hauteur de la Rue St Domingue, et donne lecture du jugement de la Justice vaudoise, interdisant la fermeture du portail de ce passage.

10.3 : Monsieur Loup informe que les CFF ont annoncé la suppression de l'arrêt à Morges et Nyon, de 30 trains, vis Yverdon, tout en respectant les horaires des heures de pointe. Vincent Jaques s'exprimant à titre de membre de l'ASM, est persuadé que la Municipalité sera très attentive à ce problème et annonce une conférence publique prévue par les CFF sur ce sujet le 7 juin prochain.

Monsieur Jacques Longchamp souligne que ces suppressions engendreront une amélioration des liaisons Lausanne Genève.

10.4 : Monsieur Amman, Président de l'ADIHRE explique en détail l'état des travaux entre Préverenges et Morges, travaux qui permettront de rouler sur 4 pistes. Il souhaite que les concepteurs améliorent ces travaux au niveau de l'entrée à Morges, pour éviter l'effet d'entonnoir. Il se dit prêt à revenir à l'ASM pour en discuter.

J. Longchamp remercie M. Amman et se dit heureux que l'ASM soit prise comme groupe de travail de la région Morgienne. Il souhaite que l'ASM trouve des personnes ayant les connaissances et la disponibilité nécessaires pour tous les sujets, dont le PALM.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée Générale est levée à 20h20

Proclamation des résultats du PRIX DU MERITE 2011 :

Monsieur Aristide Garnier projette sur écran et commente les 3 premiers ouvrages classés du prix du mérite 2011 et annonce que c'est le centre de Vie enfantine SYLVANA qui gagne le prix du mérite.

Les architectes François-Xavier Desarzens et Didier Charrot, expliquent le projet et se déclarent honorés de recevoir ce prix, ils remercient l'ASM. Ils précisent la démarche entreprise en harmonie entre la Commune avec leurs bureaux pour élaborer cette réalisation, les impacts sur le parc de Sylvana et l'harmonie recherchée entre la nature et la construction. Ils précisent quelques détails des matériaux utilisés qui sont harmonieusement adaptés à l'intégration du bâtiment sur le site.

Une petite attention leur est remise par le Président.